



for



Analyse de la chaîne de valeur cacao au Gabon



Guillaume Lescuyer

Mars 2026



Funded by
the European Union



Value Chain Analysis for Development (VCA4D) is a tool funded by the European Commission / INTPA and is implemented in partnership with Agrinatura. Agrinatura (<http://agrinatura-eu.eu>) is the European Alliance of Universities and Research Centers involved in agricultural research and capacity building for development. The information and knowledge produced through the value chain studies are intended to support the Delegations of the European Union and their partners in improving policy dialogue, investing in value chains and better understanding the changes linked to their actions. VCA4D uses a systematic methodological framework for analysing value chains in agriculture, livestock, fishery, aquaculture and agroforestry. More information including reports and communication material can be found at: <https://europa.eu/capacity4dev/value-chain-analysis-for-development-vca4d->

Team Composition

Guillaume Lescuyer

The report was produced through the financial support of the European Union. Its content is the sole responsibility of its authors and does not necessarily reflect the views of the European Union.

The report has been realised within a project financed by the European Union (VCA4D CTR 2017/392-416).

Citation of this report: G. Lescuyer. 2026. Analyse de la chaîne de valeur cacao au Gabon. Report for the European Union, DG-INTPA Value Chain Analysis for Development Project (VCA4D CTR 2017/392-416), 36p.

VCA4D Project Management Unit Support

Frédéric Lançon, Heval Yildirim | Methodology and economic analysis software (AFA)
Laura Felisatti, Giorgia Mei, Olimpia Orlandoni, Sara Baumgart | Project Management and Graphic Design

Table des matières

TABLE DES MATIERES	3
TABLE DES TABLEAUX	4
TABLE DES FIGURES	4
ABREVIATIONS ET ACRONYMES	4
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	5
1. INTRODUCTION	7
1.1 EVOLUTION HISTORIQUE ET ENJEUX ACTUELS AUTOUR DE LA FILIERE CACAO AU GABON	7
1.2 METHODES DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNEES	9
2. ANALYSE FONCTIONNELLE	11
2.1 TYPOLOGIE DES ACTEURS.....	11
2.1.1 <i>Les fournisseurs d'intrants et de services</i>	11
2.1.2 <i>Les producteurs de cacao</i>	11
2.1.3 <i>Les commerçants</i>	12
2.1.4 <i>La CAISTAB</i>	13
2.1.5 <i>Les transformateurs</i>	13
2.2 SCHEMA FONCTIONNEL DE LA CHAINE DE VALEUR DU CACAO AU GABON	13
2.3 GOUVERNANCE DE LA CHAINE DE VALEUR	14
3. CONTRIBUTION A L'ECONOMIE NATIONALE	17
3.1 EVALUATIONS MICRO-ECONOMIQUE ET MACRO-ECONOMIQUE DE LA CHAINE DE VALEUR CACAO AU GABON	17
3.2 COMPOSITION DE LA VALEUR AJOUTEE CONSOLIDEE DE LA CHAINE DE VALEUR	20
3.3 CONTRIBUTION AU PIB	21
3.4 IMPACT SUR LES FINANCES PUBLIQUES.....	21
3.5 IMPACT SUR LA BALANCE COMMERCIALE	22
4. INCLUSIVITE DE LA CHAINE DE VALEUR	24
4.1 DISTRIBUTION DES REVENUS ET DU BIEN-ETRE DANS LA CHAINE DE VALEUR	24
4.2 IMPACT SUR L'EMPLOI ET LE GENRE	25
5. EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE LA CHAINE DE VALEUR	27
5.1 MODES D'ACQUISITION DES CACAOYERES	27
5.2 ESPACES PRECEDANT LES CACAOYERES	28
5.3 ESPECES D'ARBRES PRESENTS DANS LES CACAOYERES	28
6. DISCUSSION ET PERSPECTIVES	30
6.1 LES TRAIT SAILLANTS DE LA CHAINE DE VALEUR CACAO GABONAISE	30
6.2 SCENARIO 1 – « BUSINESS AS USUAL » : LA CAISTAB EST CONFIRMEE DANS SES FONCTIONS ACTUELLES	30
6.3 SCENARIO 2 – LIBERALISATION DE LA FILIERE AVEC LA POURSUITE DU SOUTIEN TECHNIQUE PAR LA CAISTAB ..	31
6.4 SCENARIO 3 – LA CAISTAB DEVIENT UN SIMPLE ORGANISME DE CONTROLE DU SECTEUR	32
7. CONCLUSION	34
8. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	36

Table des tableaux

Tableau 1 - Nombre d'acteurs de la filière cacao et volumes moyens de production au Gabon en 2024.....	17
Tableau 2 - Synthèse des comptes moyens d'exploitation à l'échelle individuelle.....	18
Tableau 3 - Synthèse des comptes d'exploitation moyens à l'échelle nationale.....	19
Tableau 4 - Exportations et importations liées à la filière des fèves de cacao au Gabon.....	23
Tableau 5 - Profits financiers et économiques dégagés par les trois types de producteur de cacao.....	25
Tableau 6 - Emploi généré par la chaîne de valeur.....	26
Tableau 7 - Nombre de citations des espèces d'arbres utiles présents dans les cacaoyères.....	29

Table des figures

Figure 1 - Volumes annuels de cacao produits par le Gabon depuis 1960 (en tonnes métriques)..	7
Figure 2 - Répartition géographique des enquêtes de terrain.....	9
Figure 3 - Schéma fonctionnel de la chaîne de valeur du cacao au Gabon.....	13
Figure 4 - Répartition de la valeur ajoutée consolidée entre les acteurs de la filière.....	20
Figure 5 - Répartition de la valeur ajoutée consolidée entre les éléments de valeur ajoutée.....	21
Figure 6 - Contributions spécifiques des acteurs à la valeur ajoutée de la filière (en F.CFA/an)....	24
Figure 7 - Modes d'acquisition des cacaoyères.....	27
Figure 8 - Espaces précédant la création des cacaoyères.....	28

Abréviations et acronymes

CAISTAB (ou DGCSP)	Direction Générale des Caisses de Stabilisation et de Péréquation
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
DUE	Délégation de l'Union européenne
F.CFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
MINEF	Ministère des Eaux et Forêts
PIB	Produit intérieur brut
PNDT	Plan National de Développement pour la Transition
SOCAGAB	Société de Café et de Cacao Gabonaise
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
VA	Valeur ajoutée
VCA4D	Value Chain Analysis for Development
WWF	World Wide Fund for Nature

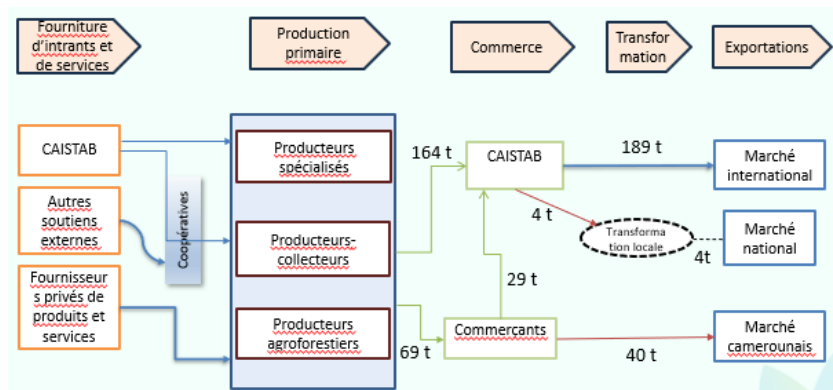
RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Contexte et enjeux

En 2023–2024, le prix international du cacao a atteint des niveaux historiques, au moins deux fois supérieurs à ceux du début des années 2020, en raison de chocs climatiques et du déclin progressif de cette filière en Côte d'Ivoire et au Ghana. Cette conjoncture crée une opportunité pour le Gabon, dont l'économie reste fortement dépendante du pétrole, de relancer une filière agricole d'exportation. Pourtant, la production nationale de cacao est passée d'un pic de 6 000 tonnes en 1970 à environ 100–200 tonnes par an ces dernières années.

Production et structure de la filière

En 2024, la production nationale est estimée à 233 tonnes de fèves sèches, selon notre étude. La filière nationale est organisée de manière relativement simple, comme le montre la figure suivante.



Deux types d'acteurs jouent un rôle majeur dans cette filière. D'une part, environ 700 producteurs de cacao sont actifs, principalement dans le Woleu-Ntem, avec trois profils : (1) les « producteurs collecteurs » (45 %) : rendements ~80 kg/ha, surfaces moyennes 2,7 ha ; (2) les « producteurs agroforestiers » (45 %) : rendements ~68 kg/ha, cacao marginal mais revenus agroforestiers importants ; (3) les « producteurs spécialisés » (10 %) : rendements ~307 kg/ha, surfaces moyennes 4,7 ha. D'autre part, la CAISTAB détient un monopsonne d'achat et appuie également de manière plus ou moins sporadique des cacaoculteurs. Une partie substantielle de la production est exportée informellement vers le Cameroun.

Prix et gouvernance

Depuis septembre 2024, les prix d'achat sont fixés par la CAISTAB à 2 000 F.CFA/kg pour le cacao Grade 1 et 1 200 F.CFA/kg pour le Grade 2, alors que le prix international moyen est estimé à 5 000 F.CFA/kg. Ce différentiel illustre la situation de monopsonne de la CAISTAB. Malgré cela, la Direction Cacao de la CAISTAB enregistre un déficit structurel, estimé à environ 1 milliard F.CFA en 2024, compensé par la Caisse hydrocarbures.

Finances publiques et balance commerciale

Les dépenses publiques dédiées au cacao atteignent environ 1,9 milliard F.CFA en 2024, mais la vente du cacao à l'export fournit un revenu public autour de 835 millions F.CFA. De plus, les recettes fiscales directes et indirectes s'élèvent à environ 73 millions F.CFA, conduisant à un impact

net négatif pour les finances publiques d'environ 900 millions F.CFA par an. Les exportations de cacao sont estimées à 911 millions F.CFA, pour des importations d'intrants et équipements de 291 millions F.CFA, soit un excédent commercial de 619 millions F.CFA. Toutefois, le Gabon importe pour environ 2,7 milliards F.CFA de produits chocolatés par an.

Valeur ajoutée et impact macro-économique

La valeur ajoutée nette consolidée de la chaîne de valeur cacao est estimée à 713 millions F.CFA par an. La contribution directe au PIB hors pétrole est très faible (0,008 %) et représente environ 0,1 % du PIB agricole. La répartition de la valeur ajoutée montre qu'elle est générée à 46 % par les producteurs et à 50% par la CAISTAB, essentiellement par le versement de salaires. La masse salariale de la CAISTAB (1,435 milliard F.CFA) dépasse le chiffre d'affaires total de la filière (1,429 milliard F.CFA),

Emploi et inclusivité

La filière génère environ 1 021 équivalents temps plein, dont 70 % à la CAISTAB. Les producteurs et commerçants ne génèrent que des emplois informels ou domestiques. Les femmes représentent moins de 15 % des producteurs et sont quasi absentes du commerce.

Environnement

La majorité des cacaoyères ont été créées par défrichage forestier, ce qui pose un risque de déforestation en cas de relance rapide du secteur. Toutefois, la plupart des plantations sont aujourd'hui agroforestières, intégrant des espèces fruitières (avocatier, agrumes, atangatiers), générant d'importants revenus complémentaires et une certaine résilience écologique comme socio-économique.

Scénarios prospectifs

Trois scénarios sont envisagés pour la filière cacao au Gabon:

1. Maintien du statu quo de la CAISTAB: faible risque environnemental mais coût budgétaire élevé et impacts économiques limités.
2. Libéralisation de la filière avec le maintien du soutien technique aux producteurs par la CAISTAB: hausse potentielle de la production et des revenus, mais risques environnementaux accrus.
3. La CAISTAB est recentrée sur le contrôle : réduction des dépenses publiques et transfert du dynamisme au secteur privé, avec dépendance accrue vis-à-vis des marchés régionaux.

Conclusion

Malgré des prix mondiaux favorables, la filière cacao gabonaise reste marginale, peu productive et coûteuse pour l'État. Les producteurs affichent pourtant des taux de profit élevés, surtout dans les systèmes agroforestiers. L'enjeu central réside dans la réforme du rôle de la CAISTAB afin de réduire le coût public, stimuler la production, sécuriser les revenus ruraux et limiter les impacts environnementaux.

1. Introduction

1.1 Evolution historique et enjeux actuels autour de la filière cacao au Gabon

Au niveau mondial, le secteur du cacao a connu une période particulièrement turbulente depuis 2022 : des conditions météorologiques extrêmes liées au changement climatique ont lourdement affecté les récoltes en Côte d'Ivoire et au Ghana, qui à eux deux représentent les deux tiers de la production mondiale. Cette faible production en Afrique de l'Ouest, combinée à des stocks historiquement bas, a fait flamber les prix du cacao, atteignant des niveaux records en 2023-2024, avant qu'une amélioration des conditions de culture et une production légèrement plus forte n'entraînent une correction des cours à partir de 2025, mais qui restent environ deux fois plus hauts que ce qu'on constatait au début des années 2020.

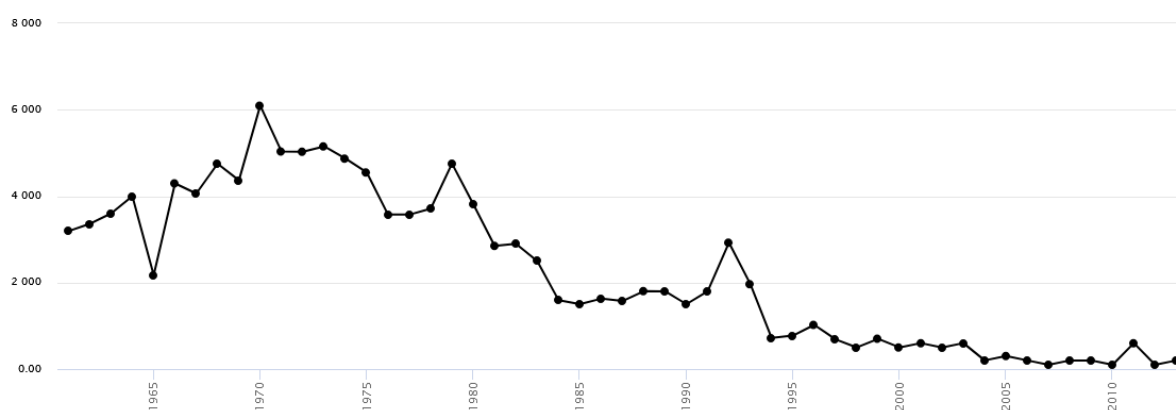
Ces tensions sur le marché international du cacao maintiennent le cours du cacao à un niveau très élevé, ce qui se répercute sur les prix proposés aux producteurs au moins dans les pays où ce secteur est libéralisé, comme c'est le cas dans la plupart des pays d'Afrique centrale.

L'augmentation substantielle des prix aux producteurs depuis 2023 en Afrique centrale a incité à une relance de cette production, soit par une réhabilitation des anciennes cacaoyères, soit par la création de nouvelles plantations. L'objectif est de restaurer la cacaoculture dans son rôle de pourvoyeur majeur de revenus dans les économies rurales, comme cela pouvait être le cas dans les années 1960 et 1970.

Cette embellie sur la filière internationale du cacao constitue une opportunité pour le Gabon de davantage diversifier son économie, encore dépendante de la manne pétrolière, et de promouvoir le développement durable dans les zones rurales. Ces objectifs sont explicités dans le Plan National de Développement pour la Transition (PNDT 2024-2026) qui se décline en 5 piliers : 1) réformes des institutions et transition politique, 2) développement des infrastructures stratégiques, 3) intensification de la stratégie de diversification de l'économie, 4) développement social inclusif, 5) renforcement de la durabilité environnementale et de la résilience aux changements climatiques.

L'objectif de diversifier les sources de revenus de l'économie gabonaise n'est pas récent puisque la relance de l'agriculture est un leitmotiv réitéré depuis trente ans, notamment via les cultures d'exportation telles que le cacao (Battini 1999). Or la volonté de faire de la cacaoculture une source de croissance économique au Gabon n'est pas confirmée par l'évolution historique de ce secteur. Comme le montre la Figure 1, la production de cacao subit un déclin quasi-continu depuis cinquante-cinq ans au Gabon.

FIGURE 1 – VOLUMES ANNUELS DE CACAO PRODUITS PAR LE GABON DEPUIS 1960 (EN TONNES METRIQUES)



Perspective monde, date de consultation: 02/05/2025, source: FAO-ONU

C'est en 1970 que la production nationale de cacao atteint son record avec 6000 tonnes de fèves sèches. A cette époque, les revenus annuels du cacao dépassaient généralement les 200.000 F.CFA par exploitation, voire atteignaient les 400 000 F.CFA dans le Haut Ntem, ce qui représentait environ 50% des ressources totales du ménage (Battini, 1999).

Cette période d'or de la cacaoculture gabonaise a été exceptionnelle et de courte durée, puisque la production nationale a dégringolé ensuite de manière presque linéaire pour atteindre une centaine de tonnes par an ces dernières années. Les raisons de ce déclin sont multiples alliant faible rentabilité, vieillissement des planteurs et des plantations, exode rural de la main d'œuvre, et prix peu attractifs (N'Goulakia, 2014).

La gouvernance de la filière a également manifestement joué un rôle dans la dégradation continue de la filière. Depuis le début des années 1970, le secteur du cacao est régulé par la Direction Générale des Caisses de Stabilisation et de Péréquation au Gabon, en abrégé DGCSF et communément appelée CAISTAB. La CAISTAB est un établissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Elle fut créée par décret n°831/MINECOFIN du 30 septembre 1971, et placée sous la tutelle du Ministère en charge de l'économie. Elle s'articule autour de deux principales Directions techniques, la Direction de la Caisse Cacao/Café et la Direction de la Caisse Hydrocarbures¹. Le rôle de la CAISTAB s'est légèrement ajusté durant la première décennie suivant sa création puisque qu'elle s'est vu accorder le monopole de l'achat et de la vente du cacao au Gabon en avril 1979. De plus, elle a progressivement pallié les défaillances du Ministère en charge de l'agriculture à appuyer les cacaoculteurs. Les différentes fonctions assurées par la CAISTAB demeurent cependant problématiques puisqu'elles n'ont pas permis d'endiguer la régression de ce secteur économique depuis cinquante ans. On considère bien souvent que le système étatique de commercialisation interne du cacao constitue un obstacle au développement rural (Battini, 1999).

L'objectif de cette étude est de dresser le bilan actuel de la chaîne de valeur du cacao au Gabon pour réfléchir aux possibilités d'une relance de ce secteur dans un contexte international propice.

¹ Par mesure de simplification, pour la suite de ce rapport, nous assimilerons la CAISTAB à la seule Direction de la Caisse Cacao, sauf indication spécifique.

L'analyse reste toutefois partielle en focalisant sur les considérations économiques et de gouvernance, quoique certaines variables sociales et environnementales soient étudiées. Il s'agit donc d'une étude allégée de la durabilité de cette filière et qui ne s'appuie qu'en partie sur le cadre méthodologique Value Chain Analysis for Development (VCA4D).

1.2 Méthodes de collecte et d'analyse des données

L'approche VCA4D se base sur un certain nombre de variables qui sont collectées dans la littérature technique et scientifique grâce à des entretiens individuels avec les différents acteurs de la filière, et par le biais de réunions de travail avec des représentants d'organismes influents de la chaîne de valeur.

La littérature portant sur la chaîne de valeur cacao est rare au Gabon à la fois dans les bases de données scientifiques ou auprès des partenaires techniques. Les quelques articles et rapports existants ont été mobilisés pour fournir des informations complémentaires à nos analyses.

L'essentiel des données provient donc des enquêtes individuelles réalisées auprès des acteurs de la filière. Toutes les données collectées ont porté sur la seule année 2024. La collecte des données primaires a suivi plusieurs étapes :

- Test des supports d'enquête en mai 2025, principalement dans le Woleu Ntem.
- Réalisation des enquêtes entre juin et octobre 2025, dans quatre provinces (cf. Figure 2) et dans la ville de Libreville. Le groupe Olam a contribué à la collecte de ces données via une dizaine de questionnaires administrés autour de deux de ses sites de production.
- Des séances de travail avec la CAISTAB, la DUE au Gabon, le Ministère de l'Economie et le MINEF.
- La présentation des premiers résultats de l'étude aux parties prenantes de la chaîne de valeur le 1^{er} décembre 2025 à Libreville, qui a permis de valider ou de réviser les hypothèses de calcul faites à l'échelle macro-économique.

FIGURE 2 - REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ENQUETES DE TERRAIN



Au total, ce sont 79 entretiens individuels qui ont été réalisés avec les producteurs, 15 entretiens avec des commerçants, deux entretiens avec des coopératives, et un entretien avec un transformateur des fèves de cacao en produits chocolatés. La plus grande partie de ces entretiens ont été conduits dans la province du Woleu Ntem, qui est de loin la plus grosse productrice de cacao au Gabon.

Ces données ont été saisies et analysées à ce jour sous le logiciel Microsoft Excel.

2. Analyse fonctionnelle

La chaîne de valeur du cacao au Gabon est de faible ampleur et sa structure est donc relativement simple. Dans cette section, nous présentons les principaux types d'acteurs engagés dans la production et la commercialisation du cacao, puis une première estimation des flux de fèves sèches entre ces acteurs pour finalement dresser le diagnostic de la gouvernance actuelle de cette chaîne de valeur.

2.1 Typologie des acteurs

2.1.1 Les fournisseurs d'intrants et de services

La CAISTAB est le principal organisme appuyant une partie des producteurs de cacao au Gabon soit sur des opérations techniques ponctuelles, soit par différents projets structurants : fourniture de matériel végétal, encadrement des producteurs, appui en équipements agricoles, insertion des jeunes, création de centres d'excellence, et promotion de la certification. Elle dispose pour cela de délégations provinciales et de budgets dédiés à ces différentes opérations de soutien à la production. Il convient de noter que cette fonction était historiquement attribuée au ministère en charge de l'agriculture, dont les défaillances opérationnelles ont progressivement été compensées par l'implication de la CAISTAB dans les appuis à l'amont de la filière.

Probablement en raison de la faiblesse en volume de la production nationale, il existe peu de projets internationaux ou privés promouvant la cacaoculture durable au Gabon. Ces dernières années, seules quelques opérations d'appui ont été identifiées au WWF ou chez Brainforest², tandis que le groupe Olam accompagne modestement les cacaoculteurs autour de ces sites de production ou que la start-up E-Tumba investit pour développer une application mobile de suivi des fèves de cacao.

Au-delà des appuis publics et privés qu'ils peuvent parfois recevoir, les cacaoculteurs dépendent surtout de fournisseurs privés pour acquérir les équipements et intrants nécessaires à leur production.

2.1.2 Les producteurs de cacao

Les entretiens réalisés avec les producteurs de cacao dans quatre provinces gabonaises ont permis d'identifier trois types de petits cacaoculteurs. Depuis la disparition de la Société de Café et de Cacao Gabonaise (SOCAGAB), il n'y a plus de plantations industrielles de cacao au Gabon.

Un premier type courant de producteur (45% de notre échantillon) se contente aujourd'hui de faire la cueillette du cacao dans leurs plantations. Ce sont les « producteurs collecteurs ». Il s'agit presque toujours de vieilles cacaoyères qui n'ont plus été entretenues depuis plusieurs décennies par désintérêt des planteurs vis-à-vis de cette culture. Les rendements sont donc faibles (autour

² Par exemple, WWF Gabon et Brainforest ont conduit il y a quelques années un programme business et biodiversité qui a permis de développer un modèle de production de cacao sous ombrage et a renforcé les compétences de 22 producteurs de cacao dans le département du Haut-Ntem.

de 80 kg/ha) mais il est en de même des efforts réalisés pour parvenir à cette production. Cela correspond à ce que Battini (1999) décrivait pour les plantations plantées avant 1970 avec de l'amelonado traditionnel, notamment dans l'Ogooué Ivindo. Pour ce premier type de producteurs, la cacaoculture est devenue une activité absolument marginale et les plantations sont laissées en déshérence sur des surfaces moyennes autour de 2,7 hectares.

Un deuxième type de planteur est également très fréquemment observé dans notre échantillon (45% de l'effectif total) et qui pourrait être assimilé au premier type si on se focalisait sur la seule production du cacao : une faible productivité à l'hectare (68 kg/ha) et même surface moyenne en exploitation (3 ha). Toutefois, si ces producteurs continuent à cueillir le cacao, ils ont largement enrichi en espèces fruitières leurs anciennes cacaoyères pour les convertir en vergers. Les revenus tirés des produits agroforestiers dans les cacaoyères sont largement supérieurs à ceux de la vente du cacao. Chez ces producteurs, la production aujourd'hui marginale du cacao peut difficilement être distincte de celle des produits agroforestiers puisque les moyens d'exploitation sont mutualisés entre ces deux cultures. C'est un archétype productif qu'on voit rarement ailleurs en Afrique centrale et qui s'explique sans doute par la faible incitation depuis cinquante ans au Gabon à investir dans la cacaoculture, même dans les cacaoyères existantes.

Un troisième type plus classique de producteur est également présent mais en faible nombre (10% de notre échantillon) : le « producteur spécialisé » qui a maintenu une productivité moyenne autour de 307 kg/ha de cacao en bénéficiant bien souvent des appuis sporadiques de la CAISTAB ou de projets/entreprises. Ces producteurs disposent également de plantation de taille supérieure, autour de 4,7 hectares en moyenne, soit bien au-delà des 1-2 hectares par planteur estimés par Battini (1999) il y a vingt-cinq ans. C'est le modèle de producteur qui est valorisé par la CAISTAB mais il demeure rare et présente des performances modestes en termes de rendements.

2.1.3 Les commerçants

Le monopsonne officiel exercé par la CAISTAB laisse peu de place aux commerçants privés de cacao au Gabon alors que ce type de commerce offrait des avantages intéressants dans les années 1970 (Battini, 1999) : rapports de clientèle, crédit rural, accès facilité aux intrants, et coût moindre pour la collectivité nationale.

Aujourd'hui le commerce privé du cacao par des acheteurs informels est rare puisqu'il est exercé à temps partiel et le plus souvent sur des petits volumes. La plupart de ces commerçants jouent un rôle d'intermédiaire entre les producteurs et la CAISTAB. Mais plusieurs d'entre eux se tournent également vers les exportations informelles de cacao vers le Cameroun.

Quelle que soit la destination du produit, les commerçants informels semblent se spécialiser dans un niveau de qualité des fèves de cacao. La majorité de ces commerçants n'achètent que l'équivalent du Grade 1, mais une minorité d'entre eux se spécialisent sur le Grade 2 à un prix inférieur. Dans notre échantillon, aucun commerçant n'achète ni ne revend les deux qualités de fève à la fois, d'où la distinction entre ces deux types de négociant dans notre analyse, mais cette spécialisation à l'achat n'est pas répercutée sur leurs destinations de vente puisque ces deux types de commerçants revendent presque indifféremment à la CAISTAB ou vers le Cameroun. Ces deux

types de commerçants sont donc évalués de manière séparée dans l'analyse économique, mais il est difficile de les distinguer dans l'analyse fonctionnelle de la filière.

2.1.4 La CAISTAB

Au-delà de ces appuis aux producteurs, la CAISTAB détient le monopsonne d'achat du cacao au Gabon, avant de le revendre presque intégralement à l'international. Comme le décrivait Battini (1999) dans les années 1990, il est probable que la CAISTAB s'appuie sur un ou quelques courtiers pour vendre son cacao aux acheteurs internationaux. En procédant de cette manière, la Caisse s'évite toutes les tracasseries liées aux négociations avec les acheteurs et les procédures d'exportation, mais perd le contact direct avec le marché international du cacao. Elle ne peut ainsi définir aucune stratégie de vente, laissant au courtier toute latitude dans les négociations et décisions de vente en fonction des tendances du marché, en lui versant en plus une commission. Malgré l'envolée du cours international du cacao en 2024 et sa situation de monopsonne qui lui permet d'imposer un faible prix d'achat aux producteurs, les revenus tirés de la vente du cacao par la CAISTAB demeurent largement inférieurs aux coûts supportés pour procéder à ce commerce. Au total, comme cela était déjà décrit par Battini (1999) dans les années 1990, la Direction de la Caisse Cacao est « *entièrement sous perfusion de la Caisse hydrocarbures* » pour environ 1 milliard F.CFA en 2024.

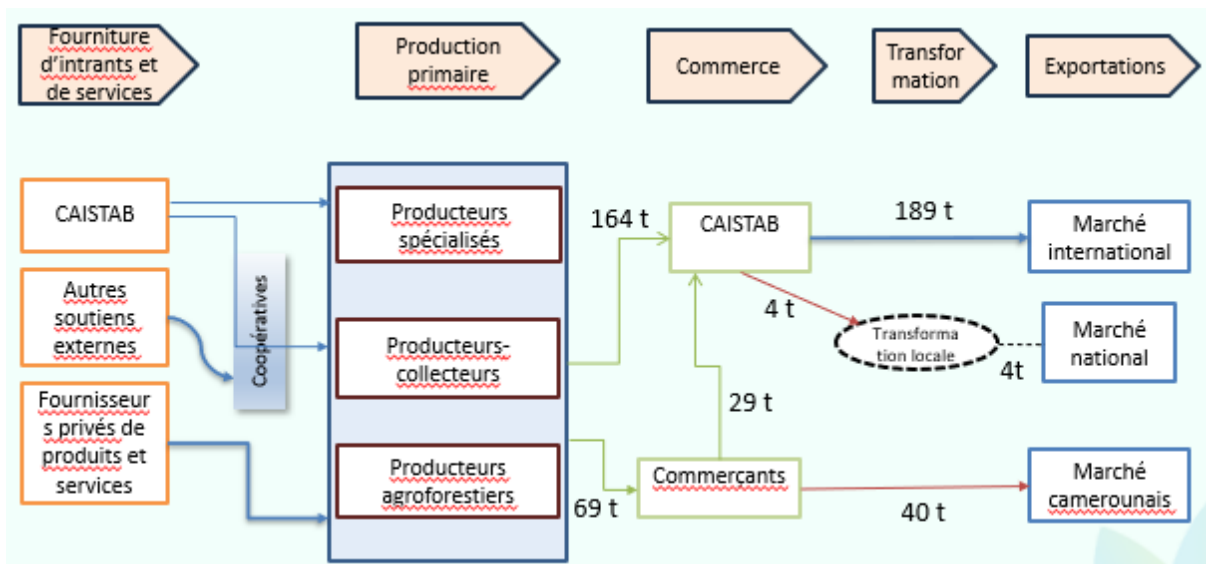
2.1.5 Les transformateurs

Les fèves de cacao sont encore très peu transformées au Gabon et nous n'avons pu identifier que trois fabricants artisanaux de produits chocolatés à Libreville. Les volumes transformés sont donc très faibles alors même qu'il existe manifestement une demande urbaine non négligeable pour le chocolat dans les principales villes du pays. A notre connaissance, aucune étude de marché n'a à ce jour été conduite pour estimer l'importance et la diversité de la demande nationale en produits chocolatés alors que les perceptions semblent contrastées : un artisan en place depuis de nombreuses années se plaint de la difficulté à conquérir de nouveaux clients à Libreville, tandis qu'une entreprise plus récente est en pleine phase d'investissement pour répondre à une demande qu'il estime importante sur le marché national.

2.2 Schéma fonctionnel de la chaîne de valeur du cacao au Gabon

En raison de sa petite taille, la filière cacaoyère au Gabon est relativement simple et classique, nonobstant le rôle central joué par la CAISTAB (Figure 3).

FIGURE 3 – SCHEMA FONCTIONNEL DE LA CHAINE DE VALEUR DU CACAO AU GABON



La quantité produite à l'échelle nationale reste faible avec une estimation de 233 tonnes de fèves sèches. La CAISTAB se taille la part du lion dans l'achat direct et indirect des fèves de cacao, avec une estimation de 193 tonnes en 2024. Cette évaluation est nettement plus élevée que celle établie par la CAISTAB pour 2024 à 143 tonnes de cacao. L'augmentation du prix d'achat par la CAISTAB courant 2024, qui confirme le cours international très élevé du cacao depuis 2023, n'a pu qu'inciter les cacaoculteurs à revoir à la hausse leurs productions. Cette tendance est d'ailleurs confirmée par la CAISTAB dans plusieurs entretiens accordés à la presse nationale en 2025.

En raison du monopole d'achat de la CAISTAB, il existe peu de place pour un commerce privé du cacao au Gabon. Des petits commerçants ont pourtant deux niches commerciales dans la filière, soit en assurant une intermédiation entre certains producteurs enclavés et la CAISTAB, soit et surtout en exportant informellement du cacao vers le Cameroun. Ce commerce est rarement admis par les producteurs du Woleu Ntem lors des entretiens individuels mais il a été confirmé par les parties prenantes lors de la réunion de restitution de l'étude à Libreville, et estimé aux alentours de 40 tonnes par an.

Enfin, la transformation du cacao en produits chocolatés reste une activité embryonnaire au Gabon, probablement en raison de la faible taille du marché et des coûts importants de revient pour ces opérations.

2.3 Gouvernance de la chaîne de valeur

Le CAISTAB est l'acteur majeur de la filière en assurant deux fonctions centrales et connexes de la chaîne de valeur : l'exclusivité formelle de l'achat des fèves et la fixation du prix d'achat aux producteurs. C'est une situation de monopsonie. En contrepartie, la CAISTAB est censée réguler la filière et appuyer son développement soit par des projets collectifs de soutien à la filière, soit par des appuis directs auprès de producteurs. En dehors des projets collectifs qui impliquent des producteurs bien identifiés, il n'existe pas de relations formalisées entre les producteurs et la CAISTAB ni pour l'achat des fèves, ni pour les appuis individuels. Tous les producteurs peuvent librement venir vendre leur cacao aux délégations provinciales de la CAISTAB. De même, les bénéficiaires individuels des appuis de la CAISTAB semblent choisis de manière plus ou moins

aléatoire en zones rurales. Les difficultés rencontrées par les cacaoculteurs pour recevoir l'appui de la CAISTAB ou pouvoir retirer un juste prix dans un délai raisonnable de la vente de leur cacao minent la confiance des producteurs vis-à-vis de la CAISTAB (Kambale Mumbere et al. 2025).

La prédominance de la CAISTAB dans cette filière est confirmée par le différentiel entre les prix d'achat du cacao aux producteurs – à raison de 2000 F.CFA/kg pour le grade 1 et 1200 F.CFA/kg pour le grade 2 à partir de septembre 2024 – et le prix de vente sur le marché international, estimé en moyenne à 5000 F.CFA/kg en 2024 pour le grade 1. Ce type de commercialisation monopsonique entérine un décrochage important entre les prix d'achat imposés aux producteurs et le cours mondial du cacao en 2024.

Le rôle actuel de la CAISTAB illustre donc parfaitement le cas théorique du monopsonne, dont les conséquences sont problématiques selon le cadre de l'économie néo-classique : « *le monopsonne entraîne donc, par rapport au modèle de concurrence pure et parfaite, une baisse des quantités achetées, une baisse du prix payé aux vendeurs, et l'apparition de sur-profits durables* » (Abraham-Frois, 1988, p.313).

De plus, cette situation de monopsonne rentre en conflit potentiel avec les accords de la CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale) signés par le Gabon en 1994 et entrés en vigueur depuis 1999. Ce traité international – et donc supérieur à la réglementation nationale dans la hiérarchie juridique – organise la mise en place d'une zone de libre-échange entre ses États membres et promeut l'intégration économique régionale par un alignement de leurs réglementations commerciales et la réduction des obstacles non tarifaires. De ce fait, les monopoles et monopsones publics, surtout lorsqu'ils limitent l'accès au marché pour les acteurs privés ou étrangers, peuvent être perçus comme contraires à l'esprit de libre concurrence et d'intégration économique régionale. Face à cet accord commercial, la CAISTAB justifie son monopole par la nécessité de stabiliser les prix, d'assurer un revenu minimum aux planteurs et de structurer la filière. Cependant, ce type de mesure peut être considéré comme une entrave à la libre concurrence si elle empêche d'autres acteurs d'acheter ou de commercialiser le cacao gabonais.

Au total, si le monopole de la CAISTAB n'est pas explicitement interdit par les textes de la CEMAC, il peut toutefois être considéré comme une pratique restrictive de concurrence, potentiellement incompatible avec les objectifs d'intégration et de libre-échange de la communauté économique régionale.

A l'inverse du commerce « monopsonisé » avec la CAISTAB, les commerçants informels établissent des relations libres et informelles avec les producteurs. Ces commerçants ne proposent pas des prix fort différents de ceux fixés par la CAISTAB, mais ils présentent l'avantage majeur d'un paiement en direct des fèves, contrairement à la CAISTAB qui rémunère les planteurs avec généralement quelques mois de délai. Une partie majoritaire des fèves achetées par ces commerçants informels sont exportées au Cameroun où elles font vraisemblablement l'objet d'un tri de qualités, qui leur permet d'être revendues à un prix bien supérieur sur le marché libéralisé camerounais.

Les coopératives et associations de planteurs sont peu présentes sur le terrain et systématiquement dépendantes des organismes extérieurs d'appui qui les créent et les entretiennent. Elles ne constituent pas aujourd'hui des structures influant la gouvernance de la filière.

3. Contribution à l'économie nationale

La CAISTAB tient à jour plusieurs statistiques annuelles qui offrent des jalons pour caractériser l'ampleur de la chaîne de valeur au Gabon. Elle évalue par exemple le nombre de producteurs actifs en 2024 autour de 700 personnes : nous avons utilisé cette donnée pour estimer le nombre de chacun des types de producteurs sur la base de leur proportion dans notre échantillon.

De même, la production commercialisée par la CAISTAB courant 2024 est estimée à 143 tonnes de fèves sèches. Nos estimations parviennent à une production nationale de 233 tonnes en raison, d'une part, d'une fuite d'une partie de la production nationale vers le Cameroun et, d'autre part, d'une augmentation de la production suscitée par l'élévation du prix d'achat en septembre 2024.

Les données collectées lors des entretiens individuels et dans les documents de la CAISTAB permettent de dresser une image globale des acteurs et de leur importance dans la filière en 2024 (Tableau 1).

TABLEAU 1 - NOMBRE D'ACTEURS DE LA FILIERE CACAO ET VOLUMES MOYENS DE PRODUCTION AU GABON EN 2024

	Producteur agroforestier	Producteur collecteur	Producteur spécialisé	Commerçant Grade 1	Commerçant Grade 2	Transformateur	CAISTAB
Nombre de ménages/organisations	315	315	70	178	141	3	1
Surface moyenne en activité (ha)	3,0	2,7	4,7				
Production moyenne de fèves sèches (kg/ha ou kg/an)	68	80	307	295	124	1 200	192 891
Total de production de fèves sèches (kg)	64 225	67 594	101 072	52 400	17 467	3 600	192 891

3.1 Evaluations micro-économique et macro-économique de la chaîne de valeur cacao au Gabon

Le Tableau 1 présente un bilan cohérent des acteurs présents dans la filière gabonaise en 2024 et fournit la base à une évaluation de l'importance macro-économique de cette filière. Pour parvenir à cette estimation, nous commençons par présenter les comptes d'exploitation individuels moyens de chacun des types d'acteur, tels qu'ils ont été établis à partir des entretiens individuels de notre échantillon (Au total, la Valeur Ajoutée (VA) nette consolidée de cette chaîne de valeur avoisine les 713 millions de F.CFA par an à l'échelle nationale.

Tableau 2). Ces derniers sont ensuite extrapolés à l'échelle nationale sur la base des effectifs présentés dans le Tableau 1.

Au total, la Valeur Ajoutée (VA) nette consolidée de cette chaîne de valeur avoisine les 713 millions de F.CFA par an à l'échelle nationale.

TABLEAU 2 – SYNTHÈSE DES COMPTES MOYENS D'EXPLOITATION A L'ÉCHELLE INDIVIDUELLE

	PRODUCTEUR AGROFORESTIER	PRODUCTEUR COLLECTEUR	PRODUCTEUR SPECIALISE	COMMERÇANT GRADE 1	COMMERÇANT GRADE 2	TRANSFORMATEUR	CAISTAB
CHIFFRE D'AFFAIRES CACAO	259 954 XAF	391 131 XAF	2 898 333 XAF	555 345 XAF	87 750 XAF	25 000 000 XAF	835 040 045 XAF
CHIFFRE D'AFFAIRES AGROFORESTIER	1 462 137 XAF	144 609 XAF	511 750 XAF	0 XAF	0 XAF	0 XAF	0 XAF
CONSOMMATION INTERMEDIAIRE							
ACHAT DE FEVES SECHES	0 XAF	0 XAF	0 XAF	356 900 XAF	58 500 XAF	1 440 000 XAF	308 882 659 XAF
INTRANTS	7 544 XAF	5 586 XAF	304 801 XAF	0 XAF	0 XAF	10 413 272 XAF	170 097 787 XAF
EQUIPEMENTS (AMORTIS)	72 879 XAF	34 795 XAF	68 282 XAF	14 835 XAF	17 466 XAF	6 905 630 XAF	0 XAF
AUTRES DEPENSES	10 086 XAF	7 316 XAF	66 488 XAF	4 547	1 025	7 339 000	0 XAF
TRANSPORT	0 XAF	0 XAF	0 XAF	13 472 XAF	1 661 XAF	0 XAF	3 857 818 XAF
VALEUR AJOUTEE							
MAIN D'ŒUVRE REMUNEREE	45 280 XAF	44 688 XAF	790 458 XAF	25 500 XAF	0 XAF	17 700 000 XAF	1 435 597 438 XAF
TAXES SPECIFIQUES	0 XAF	31 XAF	1 667 XAF	3 636 XAF	0 XAF	30 000 XAF	0 XAF
TVA	19 868 XAF	10 470 XAF	96 491 XAF	7 212 XAF	4 424 XAF	5 412 710 XAF	37 338 539 XAF
CHARGES FINANCIERES	0 XAF	0 XAF	0 XAF	0 XAF	0 XAF	1 750 000 XAF	0 XAF
PROFIT NET CACAO	104 298 XAF	288 246 XAF	1 570 146 XAF	129 244 XAF	4 675 XAF	-25 990 612 XAF	-1 120 734 195 XAF
PROFIT NET CACAO + AGROFORET	1 566 435 XAF	432 855 XAF	2 081 896 XAF				

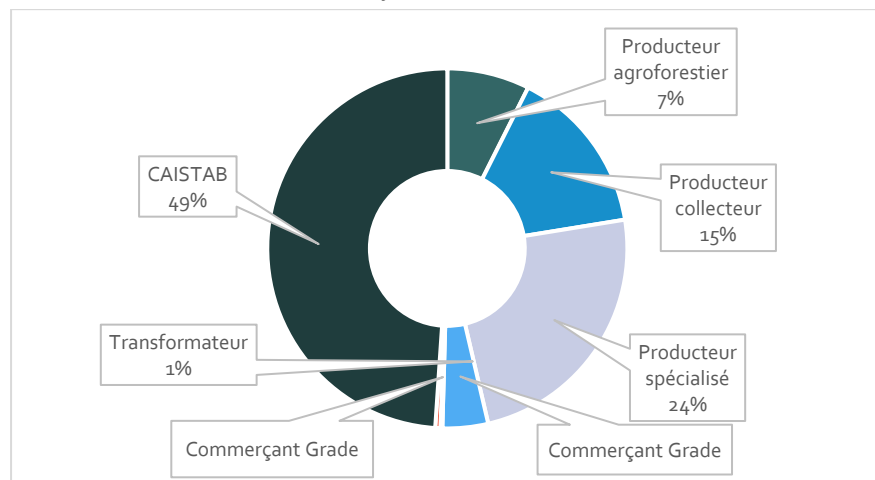
TABLEAU 3 - SYNTHÈSE DES COMPTES D'EXPLOITATION MOYENS A L'ÉCHELLE NATIONALE

	Producteur agroforestier	Producteur collecteur	Producteur spécialisé	Commerçant Grade 1	Commerçant Grade 2	Transformateur	CAISTAB	TOTAL
Chiffre d'affaires cacao	81 885 600 XAF	123 206 344 XAF	202 883 333 XAF	98 736 555 XAF	12 385 563 XAF	75 000 000 XAF	835 040 045 XAF	1 429 137 439 XAF
Salaire	14 263 200 XAF	14 076 563 XAF	55 332 083 XAF	4 533 722 XAF	0 XAF	53 100 000 XAF	1 435 597 438 XAF	1 576 903 006 XAF
Taxes	6 258 340 XAF	3 307 910 XAF	6 871 054 XAF	1 928 725 XAF	624 359 XAF	16 328 130 XAF	37 338 539 XAF	72 657 057 XAF
Charges financières	0 XAF	0 XAF	0 XAF	0 XAF	0 XAF	5 250 000 XAF	0 XAF	5 250 000 XAF
Profit net cacao	32 853 846 XAF	90 797 348 XAF	109 910 208 XAF	22 978 619 XAF	659 858 XAF	-77 971 836 XAF	-1 120 734 195 XAF	-941 506 153 XAF
Valeur ajoutée	53 375 386 XAF	108 181 820 XAF	172 113 346 XAF	29 441 066 XAF	1 284 217 XAF	-3 293 706 XAF	352 201 781 XAF	713 303 910 XAF

3.2 Composition de la valeur ajoutée consolidée de la chaîne de valeur

Le rôle central de la CAISTAB dans la gouvernance de la filière se reflète dans sa contribution à l'économie nationale, quoique l'impact positif via les salaires versés soit largement compensé par le niveau de profit fortement négatif. Au total, la CAISTAB fournit presque la moitié de la VA générée par cette filière, mais elle est talonnée de peu par les trois types de producteurs qui fournissent 46% de la valeur ajoutée consolidée de la filière (Figure 4).

FIGURE 4 – REPARTITION DE LA VALEUR AJOUTEE CONSOLIDEE ENTRE LES ACTEURS DE LA FILIERE

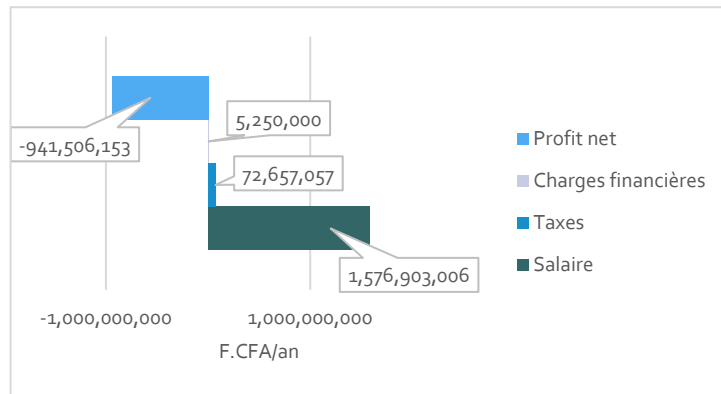


Les producteurs collecteurs et agroforestiers offrent des contributions modestes à la VA nationale, qui résultent de productions et de profits peu élevés mais qui s'appliquent à un effectif assez important à l'échelle nationale. A l'inverse, les producteurs spécialisés sont peu nombreux mais dégagent chacun un volume et une valeur élevés de production individuelle, d'où leur contribution globale à près d'un quart de la VA nationale. Il faut noter que l'intégration des profits tirés de la vente des produits agroforestiers modifierait beaucoup les contributions de ces trois types de producteurs à la valeur ajoutée produite par l'exploitation multi-ressources des cacaoyères.

Les niveaux intermédiaires jouent un rôle négligeable dans l'étroit interstice que leur laisse la CAISTAB. Leur faible contribution à la VA nationale tient surtout au commerce informel avec le Cameroun, mais avec de faibles taux de profit.

La décomposition de la VA globale entre ses quatre éléments conforte l'analyse du poids écrasant de la CAISTAB dans le fonctionnement de la filière (Figure 5).

FIGURE 5 – REPARTITION DE LA VALEUR AJOUTEE CONSOLIDEE ENTRE LES ELEMENTS DE VALEUR AJOUTEE



D'une part, les profits largement négatifs réalisés par les opérateurs en aval de la chaîne de valeur font disparaître les profits plus modestes mais réels et largement distribués par les producteurs et les commerçants. D'autre part, le versement des salaires – à 91% par la CAISTAB – constitue une contribution majeure à la VA consolidée de la filière. Toutefois la masse salariale imposante de la CAISTAB (1,435 milliard F.CFA) interroge puisqu'elle dépasse à elle seule le chiffre d'affaires total de la chaîne de valeur en 2024 (1,429 milliard F.CFA). Dans la même veine, les effectifs actuels (à plein temps) de la CAISTAB sont équivalents à ceux des producteurs (à temps partiel).

3.3 Contribution au PIB

En 2024, selon la Banque Mondiale, le PIB nominal du Gabon s'établissait à 20.87 milliards, soit environ 11 801 milliards F.CFA. La part du secteur pétrolier était estimée autour de 24% du PIB, d'où un PIB hors pétrole estimé autour de 8 969 milliards CFA.

Historiquement le secteur agricole se caractérise par une très faible participation à la réalisation du PIB, par exemple autour de 5% à la fin des années 1990 (Battini, 1999). C'est toujours le cas en 2024 où le PIB des activités agricoles/forestières/pêche est estimé autour de 726 milliards F.CFA, soit 6.15% du PIB nominal.

Avec une VA totale de 713 millions F.CFA, la chaîne de valeur du cacao contribue à 0.008% du PIB hors pétrole et à presque 0.1% du PIB agricole gabonais.

3.4 Impact sur les finances publiques

Le cacao fait l'objet d'un soutien public important au Gabon puisque ce secteur relève du champ d'action de la CAISTAB depuis presque cinquante ans. La plupart des actions engagées par cet organisme en appui aux producteurs sont chiffrées dans le contrat annuel de performance pour la Direction en charge des activités du cacao. Les dépenses en 2024 visant à soutenir la production, d'une part, et la commercialisation et la transformation, d'autre part étaient budgétisées à 490 millions de

F.CFA, en excluant l'achat des fèves et leur transport. De plus, le tableau de synthèse des charges et ressources pour le cacao en 2024 indique des dépenses de personnel autour de 1.4 milliards de F.CFA en 2024.

Cette dépense publique est en partie couverte par le profit réalisé par la CAISTAB en commercialisant les fèves de cacao à l'international. Ce profit ne couvre toutefois pas les charges supportées par la CAISTAB pour son soutien à la filière cacao, puisqu'une subvention estimée à 943 millions de F.CFA a été versée par la Direction des Hydrocarbures pour obtenir un compte d'exploitation équilibré en 2024. Un constat identique était déjà fait à la fin des années 1990 (Battini, 1999). Ce montant correspond à la dépense publique nationale nette en faveur du cacao au Gabon.

Plusieurs fonds publics internationaux sont également mobilisés de manière pérenne pour appuyer la filière du cacao depuis quelques années. Il s'agit par exemple du projet de *cacao sous-ombrage* mené par Brainforest et Noé, ou des investissements du WWF Gabon pour sensibiliser les consommateurs sur l'impact de la production de cacao et à encourager une demande pour du cacao durable. Il existe peu d'informations sur ces financements internationaux mais ils sont peu nombreux et portent sur des montants modestes, qui ne peuvent dépasser 30 millions F.CFA par an.

Côté recettes, la filière nationale du cacao ne fait pas l'objet d'une taxation spécifique, ni pour la production et la commercialisation des fèves, ni pour l'importation de matériels agricoles qui sont exempts de taxe selon la loi 02/013. Il existe toutefois des impôts et des taxes qui peuvent être directement associés au transport ou à la commercialisation du cacao, mais leur montant global est faible. A contrario, la TVA de 18% est appliquée aux intrants, aux équipements et à la plupart des autres dépenses faites par les acteurs de la filière. Au total, les recettes fiscales directes et indirectes rapportent presque 73 millions de F.CFA aux autorités publiques par an (

Tableau 3).

Au total, si on combine les subventions publiques et les recettes fiscales, la chaîne de valeur du cacao au Gabon a un impact négatif sur les finances publiques estimé autour de 900 millions de F.CFA par an.

3.5 Impact sur la balance commerciale

Hormis les 4 tonnes de cacao dédiées à la transformation artisanale domestique, toutes les fèves de cacao sont exportées soit par la CAISTAB sur le marché international, soit au Cameroun par des commerçants informels à un prix largement inférieur au cours international. La valeur de ces exportations avoisinait 911 millions F.CFA en 2024.

La quasi-totalité des intrants et des équipements utilisés par cette filière est importée mais, la filière étant de faible ampleur et peu mécanisée, ces importations représentent un montant assez modeste, autour de 291 millions F.CFA en 2024.

Au total, la chaîne de valeur des fèves de cacao au Gabon présente un excédent commercial de 619 millions F.CFA (Tableau 4) en 2024.

TABLEAU 4 – EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS LIEES A LA FILIERE DES FEVES DE CACAO AU GABON

Flux commerciaux	Montant (F.CFA)
Exportations (formelles et informelles)	910 720 045
Importations Equipements	64 516 470
Importations Intrants	226 809 689
Balance commerciale	619 393 886

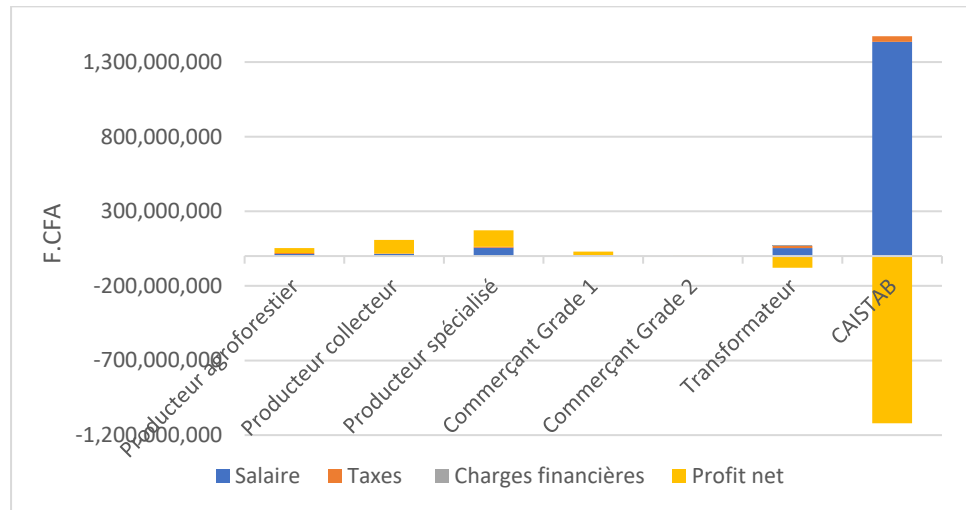
Ce solde commercial positif lié à la vente des fèves de cacao et des opérations associées à leur production et commercialisation est à mettre en miroir avec les importations gabonaises de « cacao et préparation à base de cacao » (nomenclature douanière HS18) qui sont estimées à environ 2,7 milliards F.CFA en 2024.

4. Inclusivité de la chaîne de valeur

4.1 Distribution des revenus et du bien-être dans la chaîne de valeur

Les contributions spécifiques des acteurs de la chaîne de valeur à la VA consolidée permettent d'analyser la création et la distribution des revenus par la filière (Figure 6).

FIGURE 6 – CONTRIBUTIONS SPECIFIQUES DES ACTEURS A LA VALEUR AJOUTEE DE LA FILIERE (EN F.CFA/AN)



Malgré la situation de monopsonne de la CAISTAB, les surprofits dégagés par le différentiel entre les prix d'achat aux producteurs et de vente sur le marché international sont annihilés par une masse salariale colossale. L'essentiel des revenus produits par la CAISTAB sont financés par la subvention publique.

Les transformateurs dégagent également peu de revenus du fait du faible volume de cacao transformé et de leur stratégie actuelle d'investissement productif.

Seule une petite partie des revenus générés par la filière vient de la production primaire, grâce principalement au profit tiré de cette activité par tous les producteurs et marginalement par les salaires payés par les producteurs spécialisés. Comme indiqué dans le Tableau 5, si on se focalise dans un premier temps sur les seules ventes de cacao, les taux de profit des trois types de cacaoculteur sont tous hauts – entre 40% et 74% – même si les producteurs spécialisés obtiennent des montants de profit largement plus élevés que les deux autres types de producteur.

TABLEAU 5 – PROFITS FINANCIERS ET ECONOMIQUES DEGAGES PAR LES TROIS TYPES DE PRODUCTEUR DE CACAO

		Producteur agroforestier	Producteur collecteur	Producteur spécialisé
Vente du cacao	Profit net (F.CFA/an)	104 298	288 246	1 570 146
	Taux de profit net	40%	74%	54%
Vente du cacao et des produits agroforestiers	Profit net (F.CFA/an)	1 566 435	432 855	2 081 896
	Taux de profit net	91%	81%	61%
Ventes cacao et agroforesterie moins vol et main d'œuvre domestique	Profit net (F.CFA/an)	1 323 818	284 261	1 871 479
	Taux de profit net	77%	53%	55%

Toutefois, presque toutes les cacaoyères fournissent aussi des produits agroforestiers dont une partie plus ou moins importante est vendue, ce qui vient amender le profit et le taux de profit associés à la polyculture des cacaoyères. C'est notamment le cas des producteurs agroforestiers dont le taux de profit atteint 91% tandis que leur profit en valeur se rapproche de celui dégagé par les producteurs spécialisés.

Mais au-delà de ces estimations financières, la polyculture cacaoyère engendre également des avantages et des coûts économiques qui n'apparaissent pas dans l'analyse financière des flux monétaires. Il s'agit, d'une part, des vols subis dans les cacaoyères qui viennent minorer le chiffre d'affaires et le profit, et, d'autre part, de la main d'œuvre domestique qui est mobilisée par ces cultures sans être rémunérée. Ces deux variables impactent également le niveau de bien-être tiré par les producteurs de leurs cacaoyères et il est utile de les « internaliser » dans une analyse cette fois économique du profit réel tiré des cacaoyères, sur la base des données collectées dans les entretiens individuels. Il apparaît alors que tous les producteurs voient leurs niveaux de profit se contracter surtout en fonction de leur degré de dépendance à la main d'œuvre domestique. Les producteurs spécialisés sont les moins impactés car leur mode opératoire s'appuie davantage sur une main d'œuvre rémunérée. A l'inverse, les producteurs collecteurs accusent une diminution de 28% de leur taux de profit si on intègre le coût de travailleurs familiaux – le vol dans les cacaoyères jouant un rôle marginal dans ce déclin du taux de profit.

4.2 Impact sur l'emploi et le genre

La chaîne de valeur du cacao au Gabon génère trois types d'emploi : (1) la main d'œuvre domestique non rémunérée ; (2) l'emploi partiel rémunéré ; (3) les emplois salariés formels à plein temps. Les données collectées lors des enquêtes ou auprès de la CAISTAB permettent de les quantifier. Plusieurs données primaires supposent toutefois d'être converties en « équivalent temps plein » en appliquant un forfait de salaire de 5000 F.CFA par jour en zones rurales et en supposant 230 jours ouvrés par an. L'estimation des équivalents temps plein générés par chaque acteur de la filière est récapitulée dans le Tableau 6.

TABLEAU 6 – EMPLOI GENERE PAR LA CHAINE DE VALEUR

	Emploi domestique	Job rémunéré	Emploi formel à plein temps	Total des Equivalents Temps Plein
Producteur agroforestier	72	12	0	84
Producteur collecteur	40	12	0	53
Producteur spécialisé	13	48	0	61
Commerçant Grade 1	46	4	0	50
Commerçant Grade 2	37	0	0	37
Transformateur	0	2	24	26
CAISTAB	0	0	709	709
				1 021

La CAISTAB fournit 70% des emplois de la filière, dont 320 postes au siège et un peu plus dans les délégations provinciales. Le reste des emplois salariés est offert par les entreprises de transformation. A l'inverse, la production et la commercialisation du cacao dépendent uniquement d'emplois domestiques ou rémunérés informellement et à temps partiel. Ces deux niveaux de la chaîne de valeur génèrent l'équivalent de 285 emplois à plein temps, soit presque trois fois moins que les postes salariés à la CAISTAB.

L'implication des femmes est faible dans la filière, sauf peut-être à la CAISTAB mais ces données ne semblent pas disponibles. Elles représentent autour de 10-15% des effectifs des producteurs collecteurs et agroforestiers de notre échantillon tandis qu'elles sont quasiment absentes chez les commerçants.

5. Empreinte environnementale de la chaîne de valeur

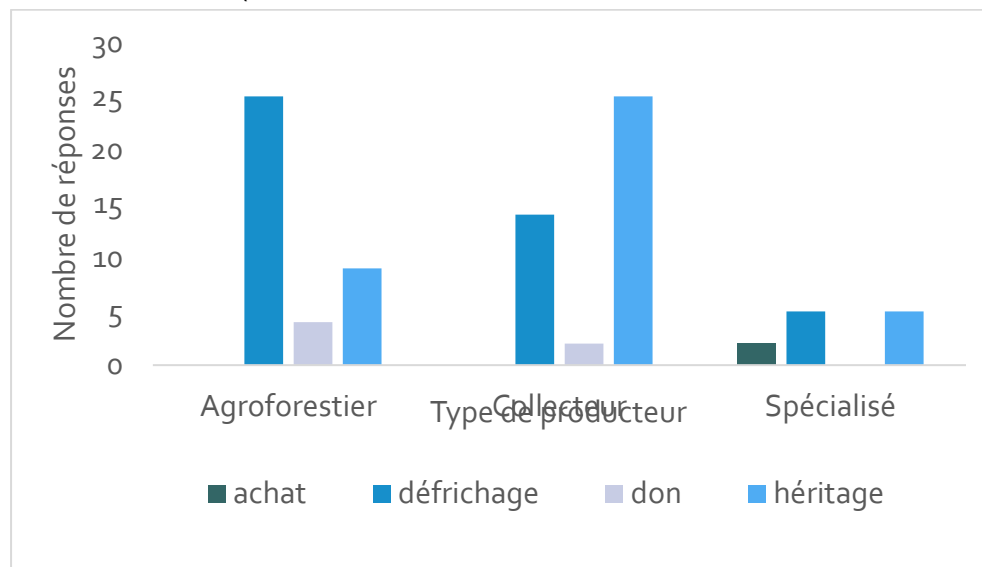
Quoiqu'une estimation de l'empreinte environnementale de cette chaîne de valeur n'ait pas été conduite dans le cadre de ce travail, plusieurs informations ont été récoltées durant les entretiens individuels avec les producteurs sur l'historique et certaines caractéristiques de leurs cacaoyères. Ces variables illustrent de manière partielle certaines interactions entre cette culture et l'environnement naturel.

5.1 Modes d'acquisition des cacaoyères

Le mode de création ou d'acquisition des cacaoyères permet de savoir si ces plantations sont le produit d'une « rente forestière » qui repose sur la déforestation et la dégradation forestière ou si d'autres dynamiques sont présentes.

Comme l'indique la Figure 7, le défrichage et l'héritage sont les deux modes largement dominants pour acquérir une cacaoyère, mais leurs importances respectives varient selon les types de producteur. L'achat de cacaoyères reste rare et uniquement du fait de certains producteurs spécialisés.

FIGURE 7 – MODES D'ACQUISITION DES CACAOYERES



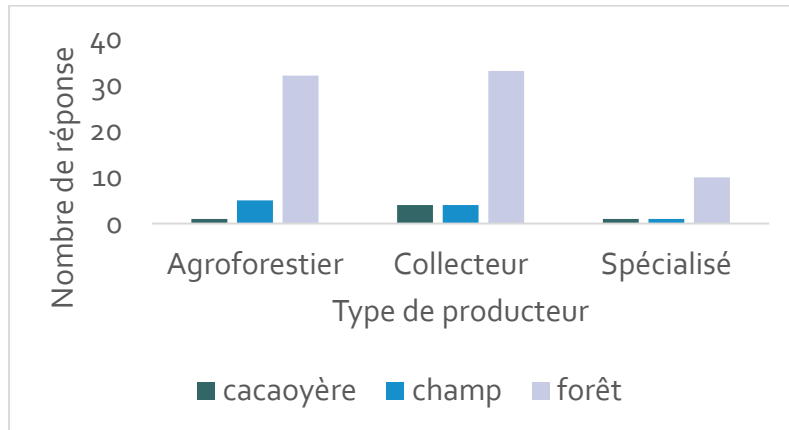
Comme très souvent en Afrique centrale, le défrichage est au Gabon un mode important pour créer et légitimer des droits coutumiers sur un espace auparavant naturel. Ce constat illustre le risque d'une relance de la production du cacao par la création de nouvelles plantations sur les espaces forestiers.

Les pratiques également courantes d'héritage et de don de cacaoyères semblent démontrer une régulation coutumière efficace de l'accès et de la gestion des cacaoyères.

5.2 Espaces précédant les cacaoyères

Les producteurs étaient également interrogés sur l'espace précédant la création de leurs cacaoyères, quel que soit le mode d'acquisition de leurs parcelles. Sans surprise, c'est bien la forêt qui est l'espace privilégié pour créer les cacaoyères (Figure 8).

FIGURE 8 – ESPACES PRECEDANT LA CREATION DES CACAOYERES



La réhabilitation de cacaoyères abandonnées reste très rare alors qu'il existe manifestement un potentiel significatif si l'on se réfère à la production nationale de cacao dans les années 1970. On remarque également que quelques rares producteurs se sont lancés dans la création de cacaoyères sur d'anciens espaces agricoles, mais ils ont tous bénéficié d'un appui extérieur pour opter pour cet itinéraire technique plus exigeant.

Ce constat conforte le risque qu'une relance de la cacaoculture se traduise par la création de nouvelles plantations au détriment des forêts environnantes, d'autant que cette dynamique bénéficie d'une légitimité coutumière.

5.3 Espèces d'arbres présents dans les cacaoyères

La création courante de cacaoyères à partir de zones forestières ne signifie pas pour autant une déforestation massive de ces espaces. Une large majorité de producteurs tirent des bénéfices importants de la diversité des espèces d'arbres (et assimilés) localisés dans les cacaoyères. Les entretiens individuels avec les producteurs ont permis de dresser la liste des espèces d'arbres utilisés par les cacaoculteurs dans leurs cacaoyères (Tableau 7).

TABLEAU 7 – NOMBRE DE CITATIONS DES ESPECES D'ARBRES UTILES PRESENTS DANS LES CACAOYERES

Espèces d'arbre	Producteur Agroforestier	Producteur Collecteur	Producteur Spécialisé
Agrume	29	13	8
Atangatier	36	37	11
Avocatier	30	30	11
Bananier	9	4	1
Colatier	1	4	1
Corossolier	4	3	1
Goyavier	2	4	0
Manguier	9	7	0
Moabi	0	6	0
Palmier	3	2	1
Papayer	3	0	0
Autre	1	9	2
TOTAL	127	119	36

Trois catégories d'espèces d'arbres fruitiers se retrouvent communément dans un grand nombre de cacaoyères : les « atangatiers » ou manguiers sauvages (*Irvingia gabonensis*) qui sont laissés dans les cacaoyères au moment de l'abattage et du défrichage, et les avocatiers et les arbres à agrume (orange, citron, mandarine, pamplemousse) qui sont plantés. Ce sont surtout ces différentes espèces qui fournissent des revenus souvent conséquents aux producteurs. Les cacaoculteurs spécialisés dans la production du cacao se contentent presque toujours de maintenir ou de planter des arbres de ces trois groupes d'espèces ligneuses. A l'inverse, les cacaoculteurs agroforestiers sont les plus actifs dans l'enrichissement de leurs cacaoyères en arbres fruitiers tandis que les producteurs collecteurs tendent à maintenir un pourcentage plus élevé d'arbres de forêt naturelle (atangatier, moabi, et autres).

Cette énumération des espèces ligneuses présentes dans les cacaoyères repose sur les déclarations des producteurs des arbres qu'ils utilisent pour générer un revenu (quoique la question n'ait pas mentionné explicitement cet objectif). Il est plus que vraisemblable que de très nombreuses essences ligneuses n'aient pas été citées en raison de leur faible intérêt commercial. Des inventaires botaniques plus précis dans les cacaoyères permettrait de vérifier si la plupart des cacaoyères gabonaises relève de systèmes agroforestiers complexes déjà documentés au Cameroun (Lescuyer et al., 2024).

6. Discussion et perspectives

6.1 Les traits saillants de la chaîne de valeur cacao gabonaise

Depuis quelques années, trois facteurs pourraient jouer un rôle majeur sur la relance de la chaîne de valeur du cacao au Gabon. Tout d'abord, le cours international du cacao a été multiplié au moins par deux depuis 2023, ce qui s'est traduit par une incitation forte pour les petits producteurs à augmenter massivement leurs productions, du moins dans les pays où le secteur est libéralisé. Deuxièmement, au Gabon, il existe une demande urbaine forte pour les produits chocolatés qui n'est que très marginalement alimentée par la production nationale de cacao, malgré un pouvoir d'achat relativement élevé des classes urbaines gabonaises. Enfin, l'Etat gabonais promeut depuis longtemps une diversification de l'économie, en pariant sur un accroissement de la part du secteur agricole.

Ces trois facteurs propices ont eu encore peu d'effet sur le dynamisme de la filière cacao au Gabon, puisque la production stagne entre cent et deux cents tonnes de fève par an. Cette chaîne de valeur reste déprimée, avec un nombre faible (voire décroissant) de producteurs, des plantations vieillissantes quand elles ne sont pas quasiment abandonnées, et conséquemment une contribution marginale de la filière au PIB hors pétrole, sans mentionner le déficit de la balance commerciale pour les produits à base de cacao. Ce constat est d'autant plus inquiétant qu'une subvention publique importante est versée tous les ans pour soutenir le secteur.

Les moyens dédiés par l'Etat pour appuyer la filière cacao apparaissent en 2024 supérieurs au chiffre d'affaires de la CAISTAB. Ce simple constat interroge sur les attentes économiques de l'Etat au sujet de cette filière : plutôt qu'une chaîne de valeur, c'est un secteur bureaucratisé où il y a en 2024 autant de cacaoculteurs que de fonctionnaires pour encadrer et soutenir le secteur. Le rôle de la CAISTAB apparaît donc comme central dans l'avenir dans l'évolution de cette chaîne de valeur, et ce dans ses deux fonctions régaliennes : le monopsonne d'achat du cacao et l'appui aux producteurs et aux transformateurs. C'est donc sur la base d'une réflexion sur les rôles de la CAISTAB que sont construits trois scénarios prospectifs de la chaîne de valeur du cacao au Gabon.

6.2 Scénario 1 – « Business as usual » : la CAISTAB est confirmée dans ses fonctions actuelles

Le périmètre de la CAISTAB est confirmé pour des raisons autres qu'économiques, et elle continue d'assurer ses fonctions de monopsonne d'achat du cacao et de soutien technique de la filière. La stabilité de ce contexte institutionnel peut probablement permettre un soutien partiel de certains bailleurs internationaux sur des thématiques spécifiques.

Ce scénario présente plusieurs avantages :

- Un risque faible de déforestation ou dégradation forestière, puisque la production ne repart pas brusquement à la hausse avec une extension des plantations au détriment des écosystèmes naturels.

- Certains producteurs spécialisés bénéficient d'un appui de la CAISTAB et peut-être d'un bailleur public ou privé pour s'engager dans une démarche de certification sous le standard Rainforest Alliance, dont la faisabilité a récemment été passée en revue pour le Gabon.
- Une gouvernance non bouleversée de la filière.

Il présente aussi certains inconvénients

- La filière reste globalement inefficace d'un point de vue économique, avec une subvention publique de 1 milliard F.CFA par an, qui dépasse le chiffre d'affaires de la vente à l'exportation ;
- Elle a peu d'impacts sur les revenus des producteurs, sur l'emploi et sur le PIB ;
- Seuls les « producteurs spécialisés » font l'objet d'un appui public, délaissant ainsi la très grande majorité des « producteurs collecteurs » et « producteurs agroforestiers ».

Plusieurs leviers d'action sont envisageables pour accompagner la mise en œuvre de ce scénario :

- Améliorer l'efficacité des dispositifs publics d'appui auprès des petits producteurs, notamment pour augmenter les rendements dans les plantations existantes.
- Convaincre les bailleurs d'investir sur un cacao gabonais de niche, mais qui reste à construire. Vu le faible impact de la filière actuelle sur la forêt (Kambale Mumbere et al., 2025), il existe probablement une voie prometteuse pour produire du cacao compatible avec les exigences du RDUE, mais sur de petits volumes et à un coût certain, vu le niveau quasi-inexistant de traçabilité dans la filière.
- La transformation du cacao pourrait également être davantage appuyée pour enclencher une substitution (même marginale) aux produits chocolatés qui sont aujourd'hui importés en masse au Gabon. Reste à savoir si le coût probablement important de soutien à la transformation nationale du cacao serait à la hauteur des bénéfices espérés.

6.3 Scénario 2 – Libéralisation de la filière avec la poursuite du soutien technique par la CAISTAB

Ce scénario suppose l'abandon par la CAISTAB de son monopsonne de commercialisation du cacao, qui se cantonnerait alors à un rôle de soutien technique et d'encadrement de la filière. Le prix ne serait également plus fixé par l'administration mais fluctuerait en fonction de l'offre et de la demande dans les campagnes gabonaises. Comme le décrivait déjà Battini (1999), l'achat du cacao serait alors assuré par des commerçants privés agréés par la CAISTAB, selon des destinations et des usages libres, dans l'esprit de l'accord de libre-échange de la CEMAC. La CAISTAB s'assurerait, d'une part, du respect d'un certain nombre de règles de conduite inhérentes à l'agrément de commercialisation octroyé aux opérateurs privés et, d'autre part, à la poursuite d'un appui auprès des producteurs sur la base de la subvention publique qu'elle reçoit actuellement ou d'un pourcentage de para-fiscalité sur les ventes à l'exportation.

Ce scénario présente plusieurs avantages :

- Les producteurs bénéficient de l'envolée des prix du cacao et réhabilitent leurs vergers pour procéder à une augmentation rapide de la production de cacao ;
- Intensification des flux commerciaux et monétaires dans le monde rural ;
- Un tissu de commercialisation privé sous agrément se met en place, qui offre de multiples facilités aux producteurs (dont probablement la certification) ;
- Allègement des charges de l'Etat en gestion des investissements et des salaires de fonctionnaires, ainsi que gain sur les moindres subventions à verser à la CAISTAB.

Mais il fait également face à plusieurs risques :

- La réduction des effectifs de la CAISTAB Cacao, qui pourraient sans doute être affectés à d'autres directions de la CAISTAB ;
- Baisse du pourcentage des exportations via Libreville, qui pourraient être plus que compensées par un accroissement des exportations directes vers le Cameroun ;
- Risque de dégradation forestière voire de déforestation, si le mode de création des cacaoyères demeure le même qu'aujourd'hui principalement au détriment des forêts ;
- Absence de garantie d'achat sur l'ensemble du territoire, notamment dans certaines zones éloignées, mais qui sont aujourd'hui déjà marginalisées en termes de volumes produits.

Plusieurs leviers d'action sont envisageables pour appliquer ce scénario :

- La redéfinition du mandat de la CAISTAB, telle que demandée par de nombreux acteurs et en lien avec l'esprit des accords de la CEMAC ;
- La relance réelle de la production offre un contexte propice aux bailleurs internationaux pour appuyer cette dynamique, surtout si l'appui s'oriente vers un cacao durable et sans déforestation ;
- La valorisation importante des produits agroforestiers dans nombre de cacaoyères permet d'envisager des modèles alternatifs d'exploitation de ces vergers, dont les résiliences écologique et socio-économique sont recherchées et promues.

6.4 Scénario 3 – La CAISTAB devient un simple organisme de contrôle du secteur

Au-delà de la fin de son monopsonie, la CAISTAB abandonne également son rôle de soutien technique à la filière cacao pour se cantonner au contrôle de la qualité et des flux de cacao à l'exportation, en plus d'une mission de diffusion d'information sur les prix, l'état et les enjeux de la filière. Le soutien aux producteurs est alors délégué au ministère en charge de l'agriculture, par exemple sur la base d'un mécanisme de financement alimenté par un pourcentage des ventes à l'export.

Les avantages de ce scénario sont proches de celui du scénario 2, si ce n'est que la dépense publique se trouve encore davantage allégée. Il présente toutefois plusieurs risques spécifiques :

- Une réduction substantielle des effectifs de la CAISTAB, qui pourraient en partie être réaffectés au ministère en charge de l'agriculture pour poursuivre leur mission de soutien technique auprès des producteurs ;
- Un pari est fait sur l'investissement des acheteurs privés à appuyer eux-mêmes « leurs » producteurs afin de les fidéliser et d'accompagner l'amélioration de leurs performances quantitatives et qualitatives ;
- Une « libéralisation » de l'appui technique porte le risque de se focaliser sur les seuls producteurs spécialisés et délaisser un grand nombre de producteurs aujourd'hui peu attirés par la cacaoculture ;
- Le commerce du cacao gabonais risque d'être principalement réalisé par les firmes et leurs intermédiaires implantés au Cameroun, mais cette dépendance peut être contrôlée via l'administration des agréments commerciaux par l'administration gabonaise. Cela suppose également un contrôle rigoureux des flux du cacao aux points de frontière avec le Cameroun.

Ce troisième scénario requiert une révision forte du mandat de la CAISTAB, mais qui favorise la substitution de la dépense publique par des investissements privés par les acheteurs du cacao gabonais. Si une partie de la valeur ajoutée peut effectivement être captée par les intermédiaires et les firmes basées au Cameroun, l'augmentation probable du volume de cacao, d'une part, et la réduction massive de la dépense publique, d'autre part, conduiront très probablement à accroître la contribution de la filière aux revenus du producteurs et à la caisse de l'Etat.

7. Conclusion

Cette étude met en lumière le paradoxe central de la filière cacao au Gabon : alors même que le contexte international n'a jamais été aussi favorable depuis plusieurs décennies, avec des prix historiquement élevés et une demande mondiale soutenue, la filière nationale demeure marginale, faiblement productive et structurellement déficitaire du point de vue des finances publiques. Le cacao gabonais représente aujourd'hui une contribution économique très limitée, tant en termes de production que de création de valeur ajoutée, d'emplois productifs et de recettes fiscales, malgré un soutien public conséquent et ancien.

L'analyse de la chaîne de valeur révèle que les petits producteurs génèrent presque la moitié de la valeur ajoutée consolidée de la filière. Les taux de profit estimés pour la production du cacao sont élevés, principalement parce que les coûts formels de production sont faibles et pallient les bas rendements productifs à l'hectare pour deux catégories de producteurs sur trois.

Les produits agroforestiers ont pris une importance substantielle dans les cacaoyères gabonaises et mériteraient sans doute d'être systématiquement pris en compte dans l'analyse des performances de ces systèmes de production. Au-delà du modèle standard du producteur spécialisé dans l'exploitation du cacao qui cherche à optimiser cette mono-production, la cacaoculture reste une activité très rentable quand elle s'appuie sur des systèmes productifs diversifiés, faiblement intensifs en intrants et résilients face aux chocs économiques et climatiques.

À l'inverse, l'aval de la filière apparaît structurellement inefficace. La CAISTAB, acteur central de la gouvernance du secteur depuis près de cinquante ans, concentre l'essentiel des emplois salariés et des flux financiers, mais affiche des résultats économiques lourdement déficitaires. Les surcoûts liés à la masse salariale, à la gestion administrative et aux fonctions cumulées de monopsonne, d'opérateur commercial et d'organisme d'appui technique absorbent largement les gains potentiels tirés de la vente du cacao sur le marché international. Cette situation se traduit par une dépendance chronique de la CAISTAB vis-à-vis des subventions publiques.

Sur le plan macro-économique, la filière cacao gabonaise reste marginale. Sa contribution au PIB hors pétrole est quasi négligeable et son poids au sein du PIB agricole demeure extrêmement faible. Si la balance commerciale des fèves de cacao est excédentaire, cet excédent est largement contrebalancé par les importations massives de produits transformés à base de cacao, ce qui souligne l'incapacité actuelle du pays à capter davantage de valeur ajoutée par la transformation locale.

Du point de vue social, la filière se caractérise par une inclusivité limitée. La majorité des emplois productifs et rémunérés est concentrée au sein de la CAISTAB, tandis que la production et la commercialisation reposent largement sur du travail domestique ou informel. La participation des femmes reste marginale à tous les niveaux de la chaîne de valeur.

Sur le plan environnemental, l'étude met en évidence des dynamiques contrastées. Les systèmes agroforestiers observés constituent un atout majeur pour concilier production agricole, préservation de la biodiversité et diversification des revenus. Toutefois, les modes actuels de création des cacaoyères font peser un risque de déforestation si une relance rapide et mal encadrée devait se produire.

Les scénarios prospectifs analysés illustrent les choix stratégiques auxquels l'État gabonais est confronté. Le statu quo entérine une filière coûteuse et peu performante, tandis que les scénarios de libéralisation ouvrent des perspectives de dynamisation mais comportent des risques en matière de gouvernance et de durabilité.

En définitive, le cacao ne pourra vraisemblablement pas devenir un pilier significatif de l'économie gabonaise à court terme. Il peut néanmoins jouer un rôle stratégique comme levier de diversification des revenus ruraux, de valorisation durable des espaces forestiers anthropisés et de réduction partielle de la dépendance aux importations de produits chocolatés.

8. Références bibliographiques

Abraham-Frois G., 1988. *Economie politique*. Economica, 4^{ème} édition, Paris.

Battini J.L., 1999. *La filière cacao en république du Gabon : bilan-diagnostic et recommandations*.

Mémoire de DESS, Université de Montpellier, Montpellier, France.

Kambale Mumbere L., Busson F., Nteme S., Nze Ndong J.R., 2025. *Appui au secteur Forêt Bois au Gabon – Préparation à l'entrée en application du RDUE*. Rapport 4b de AETS pour Union européenne INTPA, Libreville, Gabon, 46p. et annexes.

Lescuyer G., Gentils L., Mouyakan Moumbock E., Malédy O., Bassanaga S., Harmand J.M., Sonwa D.J., Ndoumbè Keng M., Oyono M., Tankam C., Essono S.P., 2024. *Définir et promouvoir un cacao agroforestier pour le Cameroun et l'Afrique centrale*. OFAC Brief 4, Yaoundé, Cameroun, 6p.

N'Goulakia L.P. (2014). L'agriculture et les filières du café et du cacao : une ambition pour le Gabon. *GéoEconomie*, 70, 85-94.